

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 avril 2024

Service Communication
communication@virenormandie.fr
06 07 98 50 63

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES ET JARDINS POTAGERS 2024

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE informe les intéressés que les inscriptions pour le Concours Communal des Maisons Fleuries et des Jardins Potagers débiteront le **lundi 15 avril 2024** pour se clôturer le vendredi 17 mai 2024 dernier délai.

Les inscriptions se feront aux :

SERVICES TECHNIQUES – 1, rue de l'Artisanat à VIRE NORMANDIE
Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et 13H30 à 17H00.

Maisons fleuries :

- 1^{ère} Catégorie : **Maisons avec jardin** (ensemble fleuri)
- 2^{ème} Catégorie : **Habitations sans jardin** (terrasses, balcons, fenêtres)
- 3^{ème} Catégorie : **Fermes et exploitations agricoles**
- 4^{ème} catégorie : **Commerces**

Jardins potagers :

- 1^{ère} Catégorie : **Jardinier amateur cultivant lui-même un jardin potager privatif pour le besoin personnel ou familial**
- 2^{ème} Catégorie : **Jardinier amateur cultivant lui-même un jardin potager dans un ensemble collectif de jardins pour le besoin personnel ou familial**

Distribution du terreau : le jeudi 2 mai 2024 (9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) au service des Espaces Verts - rue de la Mercerie. Uniquement pour les candidats inscrits avant le jeudi 2 mai.

Pour être enregistrée, toute inscription devra être accompagnée cette année :

- d'un Relevé d'Identité Bancaire
- d'une attestation d'assurance responsabilité civile (uniquement pour les potagers).